

La DSN, et demain ?

La qualité des données, un enjeu clé pour poursuivre la simplification administrative

La Déclaration sociale nominative a permis de réaliser un bond qualitatif par rapport aux procédures antérieures. Des taux de qualité de l'ordre de 95 % à 98 % attestent de ce bon niveau de fiabilité. Aujourd'hui plus que jamais, l'enjeu des parties prenantes au dispositif, aussi bien du GIP-MDS, des organismes de protection sociale, des entreprises, des experts-comptables et des éditeurs de logiciels, est d'atteindre les 100%. La qualité des données en DSN est en effet le gage de la réussite des projets de simplification à venir.

La qualité des données en DSN, socle des projets numériques de demain

Mobilisés dès les débuts du dispositif, organismes de la protection sociale, entreprises, experts comptables et éditeurs expriment aujourd'hui le besoin de poursuivre les évolutions de la DSN en cohérence avec la logique de simplification qu'elle incarne. Tous reconnaissent que la qualité des données renseignées et échangées est essentielle. L'intégration de nouvelles procédures et l'extension progressive des possibilités permises par la DSN vont aider à **créer de nouveaux services utiles aux entreprises et apporter une sécurisation d'autant plus accrue des droits des salariés.**

« La DSN, et demain ? », une série de témoignages vidéos des acteurs clés de la DSN

Le GIP-MDS donne la parole aux différentes parties prenantes de la DSN. Chacune livre son bilan et se projette tour à tour sur les perspectives qu'ouvre le dispositif.

Pour introduire cette série, le témoignage en images de quelques-uns des acteurs qui ont bâti la DSN et souhaitent la voir évoluer :

- Isabelle Van Cauwenberge, Présidente de l'association SDDS
- Elisabeth Humbert-Bottin, Directeur général du GIP-MDS
- Pierre Maine, Associé au cabinet d'expertise comptable A4 Conseils
- Nicolas Delaforge, Directeur de la production à l'ACOSS
- Fabienne Laurent, Responsable des fonctions transverses au Groupe Saint-Gobain



A venir la semaine prochaine, le témoignage des entreprises sur leurs attentes et leur vision de développements potentiels de la DSN.

Contacts presse :

Wellcom :

[Emeline Poulolo](#)

[Gaëlle Ryoug](#)

01 46 34 60 60

GIP-MDS :

[Marie-Amélie Roguet](#)

01 58 10 47 28



À propos de Net-entreprises

Net-entreprises est la plateforme de référence pour la réalisation et le règlement des formalités déclaratives sociales pour tous les organismes de la protection sociale : régime général, régime des indépendants, régime agricole.

www.net-entreprises.fr permet aux entreprises et à leurs mandataires d'effectuer leurs déclarations en ligne de manière gratuite, simple et sécurisée et de bénéficier de services innovants comme la Déclaration Sociale Nominative.

Conçu en 2000 par le collectif GIP-MDS (Groupement d'intérêt public – modernisation des déclarations sociales) pour dématérialiser les déclarations sociales, Net-entreprises est aujourd'hui une plateforme de services facilitant les échanges numériques avec les entreprises.

Le GIP-MDS regroupe les organismes de protection sociale (Acos, Agirc-Arrco, Cnaf, Cnam, Cnav, MSA, Pôle emploi, Sécurité sociale Indépendants, Unédic, caisses spécifiques ou régimes spéciaux), des organismes de prévoyance collective (CTIP, FFA, FNMF) et, comme membres associés, les organisations patronales, des syndicats de salariés, les éditeurs de logiciels (Syntec numérique) et les experts-comptables (Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables).

